

Dans le cadre du dispositif égalité des chances et dans l'objectif d'aider certains jeunes majeurs à préparer le concours de gendarmerie SOG externe, des classes préparatoires aux concours sous-officier, dénommées classes préparatoires sous-officier (CP/SO), ouvrent dans chaque région zonale et dans certains COMGEND.

## Profil des candidats

- Être de nationalité française ;
- Être âgé de 18 à 25 ans ;
- Être en règle vis à vis de sa JDC ;
- Sur critères sociaux : bénéficier d'une bourse d'études de second degré ou de l'enseignement supérieur\*  
ou
- Habiter dans un territoire isolé ou de politique de la ville.



## Organisation de la CP/SO

### Composition

Entre 15 et 20 élèves par classe, retenus via une commission organisée au niveau régional/local.

### Implantation

En métropole,

- Rennes (Bretagne) ;
- Metz ou Thionville (Grand-Est) ;
- Dugny (Ile-de-France) ;
- Clermont-Ferrand (Auvergne-Rhône-Alpes) ;
- Limoges (Nouvelle-Aquitaine) ;
- Marseille (Provence-Alpes-Côte-d'Azur) ;
- Villeneuve d'Ascq (Hauts-de-France).

En outre-mer :

- Polynésie, Guadeloupe et Martinique.

## Remarques

- Les CIR proches des lieux d'implantation des CP/SO prospectent pour identifier de potentiels candidats ;
- L'ensemble des acteurs de la chaîne de recrutement communiquera sur ce nouveau dispositif ;
- Les régions zonales et COMGEND disposeront d'un budget de 25 k€ pour financer leur CP/SO.

## Formation

- La préparation englobe toutes les épreuves du concours SOG en se concentrant sur la culture générale, l'entretien avec le jury, l'épreuve numérique et l'épreuve sportive ;
- La formation dure 15 jours (1 fois/semaine, le samedi) ;
- Les élèves sont formés par des gendarmes d'active et/ou de réserve et/ou des enseignants de l'éducation nationale ou de l'enseignement supérieur ;
  - En outre, les jeunes qui bénéficieront de cette prépa se verront remettre une attestation. Attention : ils ne sont pas automatiquement inscrits au concours SOG (démarche personnelle à réaliser) ;
- Les élèves ne sont pas rémunérés. Pour autant, ils sont sous le statut particulier appelée Période Militaire d'Initiation à la Défense Nationale (PMIP-DN). Le matériel et la restauration sont pris en charge par les régions zonales ou les COMGEND, les modalités organisationnelles relèvent également de leur responsabilité ;
- Chaque CP/SO aura une gestion autonome de la formation ;
- La préparation est gratuite pour le candidat, elle ne substitue pas à une prépa individuelle plus "poussée".

## Dates clés (prévisionnel)



## Les actions qui seront réalisées pour les CP/SO :

- Séminaire(s) CIR/CRCS ;
- Eléments de langage pour les CIR/CRCS ;
- Publication sur les réseaux sociaux de la GN et du porte-parolat (P2P) ;
- Publication sur l'intranet et le site LGR en actualité.



\*L'attribution d'une bourse de 1er niveau s'étend de 33 100 euros par an à 95 610 euros par an, en fonction des points de charge attribués au candidat. Le calcul des ressources des candidats doit tenir compte à la fois :

- 1) Des ressources financières annuelles des candidats ;
- 2) Des points de charge attribués aux candidats (cf fiche technique en annexe).